

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU JEUDI 28 JUIN 2018**

Convocation en date du 21 juin 2018.

Le jeudi vingt-huit juin deux mille dix-huit, à vingt-heures, le Conseil Municipal, s'est réuni en Mairie de Bénodet sous la présidence de Monsieur Christian PENNANECH, Maire.

Présents : Monsieur Christian PENNANECH, Madame Béatrice AMELOT, Monsieur Jean-Christophe CORBEL, Madame Sylvie BOURHIS, Monsieur Stéphane LOZACHMEUR, Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Guy HENO, Monsieur Loïc AUDO, Madame Marie-Pierre SALAUN (est arrivée à 20 H 30 et a pris part aux votes des délibérations à partir de la délibération n° 41 « Bibliothèque Médiathèque – année scolaire 1<sup>er</sup> septembre 2018 – 31 août 2019 »), Madame Yolande GUIRINEC, Monsieur Michel DONNARD, Monsieur Guy LE LOUPP, Monsieur Alain FOLGOAS, Monsieur Jean-François QUENET, Madame Morgane JAN, Madame Véronique SANCEAU, Monsieur Jean-Michel COUVREUR, Madame Annick BERETTA (est arrivée à 20 H 30 et a pris part aux votes des délibérations à partir de la délibération n° 41 « Bibliothèque Médiathèque – année scolaire 1<sup>er</sup> septembre 2018 – 31 août 2019 »), Monsieur Claude MARTEL, Madame Astrid GAUGAIN.

Membres ayant donné procuration : Madame Nathalie MEVEL TUDAL a donné procuration à Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Yannick MICHEL a donné procuration à Monsieur Claude MARTEL.

Membre absent excusé : Madame Guylaine EONET.

Madame Sylvie BOURHIS a été nommée secrétaire de séance.

2018-06-042

**FINANCES :**

**Rapporteur : Madame Sylvie BOURHIS, Adjointe chargée de l'Enfance – Jeunesse.**

**Bibliothèque année scolaire 1<sup>er</sup> septembre 2018 – 31 août 2019**

Il est proposé aux Membres du Conseil Municipal de délivrer gratuitement un « pass-lecture » valable du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019, à tous les enfants scolarisés dans les écoles publique et privée (maternelle et primaire) de Bénodet.

Cette carte spécifique autorisera chaque élève à emprunter deux ouvrages (roman, documentaire, album, revue...) pour une durée maximale de vingt-huit jours.

**Avis de la Commission Enfance – Jeunesse en date du 11 juin 2018 : favorable à l'unanimité.**

**Avis de la Commission des Finances en date du 21 juin 2018 : favorable à l'unanimité.**

**Décision du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité.**

**Pour copie conforme  
En Mairie, le 29 Juin 2018  
Christian PENNANECH  
Maire,**

